

# Stratégie de dépistage du Covid-19 dans les entreprises vaudoises: quels enseignements?

Dr DAVID VELEZ<sup>a</sup>, CLÉMENCE CORNUZ<sup>b</sup>, JÉRÔME DEBONS<sup>c</sup>, Dr ÉRIC MASSERIEY<sup>d</sup> et Dr RAPHAËL BIZE<sup>e</sup>

Rev Med Suisse 2022; 18: 2096-100 | DOI: 10.53738/REVMED.2022.18.803.2096

**Le dépistage en entreprise était une des mesures de lutte contre l'épidémie de Covid-19 promues par la Confédération. Dans le canton de Vaud, 70 entreprises ont participé au programme, dont 73% de petites et moyennes entreprises. Le taux de positivité au SARS-CoV-2 a été de 0,07% sur 70 105 tests réalisés. L'impossibilité du télétravail et la réduction de la transmission ont été les principales motivations d'adhésion. Les éléments facilitateurs ont été la disponibilité de l'Office du médecin cantonal, l'existence d'un starter kit et le soutien de la hiérarchie au sein des entreprises. Les freins principaux ont été l'arrivée de la vaccination, la multiplicité des prestataires de dépistage et la charge de travail. Le programme a représenté un outil d'action pragmatique pour les entreprises plutôt qu'une stratégie à visée populationnelle.**

## COVID-19 screening strategy in workplaces in the canton of Vaud: what lessons?

*Repetitive screening in enterprises was one of the measures recommended in Switzerland in the fight against COVID-19. In the canton of Vaud, 70 companies participated in the program, 73% of which were small and medium-sized enterprises. The SARS-CoV-2 positivity rate was 0.07% out of 70 105 tests performed. The impossibility of teleworking and the reduction of transmission were the main motivations for joining the program. The facilitating elements were the availability of the Cantonal Medical Office, the existence of a starter kit and the support of the hierarchy within the companies. The main obstacles were the arrival of vaccination, the multiplicity of screening providers and the workload. The program was a pragmatic action tool for companies rather than a population-based strategy.*

## INTRODUCTION

La réalisation de tests de dépistage du Covid-19 en entreprise a été encouragée par la Confédération dans le cadre de la stratégie de dépistage du 27 janvier 2021. Le canton de Vaud a

mis sur pied, dans ce cadre, un programme de dépistage en entreprise qui a démarré au début du mois d'avril 2021. Les objectifs poursuivis consistaient à identifier les personnes asymptomatiques contagieuses dans les environnements professionnels à risque accru de transmission, à favoriser l'accessibilité des tests diagnostiques rapides au sein des entreprises et à renforcer le dispositif sanitaire existant pour raccourcir les chaînes de transmission.

La constitution d'une filière de dépistage dans les entreprises devait être soumise à l'approbation de la Direction générale de la santé (DGS) du canton de Vaud. La décision de mettre en place une filière de tests relevait cependant de chaque entreprise, qui en assumait la responsabilité et l'organisation. Par ailleurs, le processus de test restait une démarche volontaire, les employé-e-s ne devant pas y être contraint-e-s.

Les entreprises participantes s'engageaient à faire tester au moins 1 fois par semaine la majorité des employé-e-s présent-e-s sur le site (minimum 50%). Les personnes entièrement vaccinées (rappelons que la vaccination a été ouverte à tous les adultes du canton de Vaud dès le 26 avril 2021) et celles qui avaient été testées positives au Covid-19 dans les 6 derniers mois n'étaient pas tenues de participer au programme de dépistage.

La **figure 1** présente les jalons ayant pu avoir un impact sur le programme cantonal de dépistage du Covid-19 en entreprise ou sur la perception du risque de transmission du virus par le public.

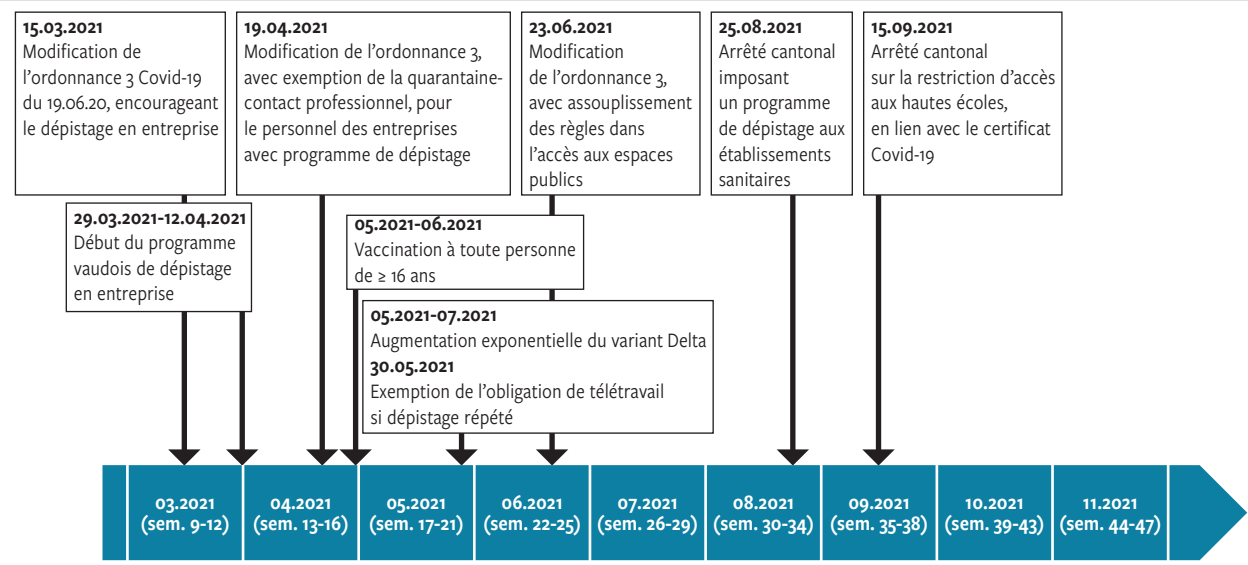
Unisanté et la DGS ont jugé utile de tirer les enseignements de cette expérience inédite en conduisant une évaluation interne, que nous décrivons dans cet article.

## DISPOSITIF D'ÉVALUATION

Cette évaluation s'est appuyée sur les méthodes suivantes: réalisation d'une revue ciblée de la littérature scientifique, élaboration d'un modèle logique décrivant le dispositif de dépistage (établi par consensus entre les représentant-e-s des parties prenantes), réalisation de focus groups avec des entreprises ayant participé ou non au dépistage, réalisation d'entretiens avec des informateurs clés de la cellule de coordination du dépistage en entreprise de l'Office du médecin cantonal (OMC Vaud) et enfin analyse des données de monitoring collectées dans le cadre du programme.

<sup>a</sup>Médecin, Département des policliniques, Centre universitaire de médecine générale et santé publique, Unisanté, Université de Lausanne, 1011 Lausanne, <sup>b</sup>Adjointe scientifique, Haute école spécialisée de Suisse occidentale, 2800 Delémont, <sup>c</sup>Sociologue, Département épidémiologie et système de santé, Centre universitaire de médecine générale et santé publique, Unisanté, Université de Lausanne, 1011 Lausanne, <sup>d</sup>Médecin cantonal adjoint, Office du médecin cantonal, Direction générale de la santé du canton de Vaud, 1011 Lausanne, <sup>e</sup>Département épidémiologie et système de santé, Centre universitaire de médecine générale et santé publique, Unisanté, Université de Lausanne, 1011 Lausanne david.velez@unisanté.ch | clemence.cornuz@hes-so.ch | jerome.debons@unisanté.ch eric.masserey@vd.ch | raphael.bize@unisanté.ch

**FIG 1** Jalons avec un impact potentiel sur le dépistage en entreprise



Les principaux résultats de l'évaluation sont présentés dans les sections suivantes, dont les sous-titres reprennent les questions d'évaluation.

### Objectifs poursuivis et conditions de succès imaginées

Les résultats de l'évaluation ont montré qu'en mettant sur pied ce dispositif de dépistage du Covid-19 en entreprise, le canton de Vaud souhaitait répondre au signal donné par la Confédération dans sa stratégie de dépistage du 27 janvier 2021, afin de mieux endiguer les foyers épidémiques. Cette stratégie permettait le remboursement des dépistages en l'absence de symptôme, dans le cadre des plans de protection cantonaux. La mise en œuvre de ce programme répondait également aux attentes de certaines entreprises qui avaient manifesté le souhait de disposer d'une filière de dépistage répété pour leurs employé-e-s.

L'élaboration du modèle logique (dont le **tableau 1** ci-après est une version simplifiée) a mis en évidence la complexité des démarches et la multiplicité des partenaires impliqués, ainsi que des différentes priorités, avec comme conséquence probable un accent davantage mis sur les processus que sur les critères de succès du programme. Le ciblage des entreprises considérées comme des environnements à risque accru de transmission n'a pas été formalisé.

Les considérations épidémiologiques (raccourcir les chaînes de transmission, réduire le taux d'incidence des infections à SARS-CoV-2 dans la population vaudoise) ont plutôt été mises en avant par les participant-e-s du domaine sanitaire, qui ont également souligné le caractère difficilement mesurable de ces impacts. Être exempté de l'obligation de télétravail, limiter l'impact économique de la pandémie et l'absentéisme, démontrer sa responsabilité sociale et participer à un effort de solidarité ont été les objectifs prioritairement identifiés par les représentant-e-s des entreprises ayant participé aux focus groups.

### Seuil de participation nécessaire pour avoir un impact épidémiologique

Pour une population donnée, un taux de participation de 50% à un dépistage hebdomadaire permet déjà, selon des modélisations mathématiques, de réduire le pic et la durée d'une flambée épidémique de SARS-CoV-2. Cette réduction sera passablement plus importante avec un taux de participation de 75% et un dépistage bihebdomadaire.<sup>1</sup> Nous n'avons pas trouvé d'étude mesurant l'impact du taux de participation des entreprises sur la dynamique de l'épidémie au sein de la population générale.

La fréquence du dépistage ainsi que le délai pour la transmission des résultats (idéalement avant le début de la journée de travail suivante) seraient les deux facteurs les plus importants pour l'efficacité du dispositif. L'utilisation d'un test plus sensible augmente l'efficacité du dépistage mais son impact semble être inférieur en comparaison avec les deux autres facteurs.<sup>1-4</sup>

### Participation des entreprises vaudoises et caractéristiques

Ce sont environ 70 entreprises qui ont mis en œuvre une filière de dépistage répété pour leurs employé-e-s dans le canton, sur un total répertorié de 54 337 entreprises selon les données STATENT de 2019 fournies par l'Office fédéral de la statistique. Les données à disposition ne permettent pas d'estimer le nombre d'entreprises constituant des environnements professionnels à risque accru de transmission. Le taux de participation des entreprises éligibles ne peut donc pas être calculé de manière fiable.

Environ les trois quarts des entreprises participantes sont des petites et moyennes entreprises, ce qui représente un taux de participation brute (sans tenir compte de la distinction entre entreprises «à risque accru de transmission» ou non) dans cette catégorie d'entreprises, pour le canton de Vaud, d'environ

**TABLEAU 1** Modèle logique simplifié du dépistage en entreprise

DSAS: département de la santé et de l'action sociale Vaud, en particulier la Direction générale de la santé (DGS) et l'Office du médecin cantonal (OMC).  
 aInputs: ressources financières, humaines et matérielles indispensables à la mise en œuvre d'un projet; bOutputs: produits et prestations fournis par le projet; cOutcomes: effets directs du projet à court et moyen termes.

Acteurs	Inputs <sup>a</sup>	Activités	Outputs <sup>b</sup>	Outcomes <sup>c</sup>	Impacts
Conseil fédéral	Stratégie; ordonnance	Fixer le cadre d'exécution; de financement	Base légale; cadre réglementaire	Légitimation pour les cantons à agir	Limiter les contaminations en entreprises; évaluer les chaînes de transmission dans différents contextes professionnels; minimiser les impacts de la pandémie sur les entreprises et reprendre une activité économique normale plus rapidement; démontrer sa responsabilité sociale; contribuer à la lutte contre la propagation du SARS-CoV-2
OFSP	Expertise technique	Fixer le cadre technique; coordonner les acteurs	Recommandations; rapports	Harmonisation des pratiques	
DSAS	Expertise et appuis; fonds alloués	Accompagner les entreprises; rembourser les tests	Concept général de dépistage; cellule de coordination	Participation des entreprises facilitée	
Faïtières des entreprises	Canaux de communication	Médiation entre entreprises et autorités cantonales	Newsletters; e-mails aux membres	Soutien aux entreprises et à la démarche du canton	
Cellule de coordination des tests	Personnel qualifié; appui scientifique par Unisanté	Valider les concepts de dépistage des entreprises; former; monitorer les données; vérifier les factures	Concepts des entreprises conformes aux normes fixées	Cohérence des actions; validité des résultats obtenus	
Entreprises	Directions et ressources humaines	Mettre en œuvre la filière de dépistage au sein de l'entreprise; tester au minimum 1 x/sem la majorité du personnel; transmettre des données à la cellule de coordination	Tests accessibles; personnel dépisté; données de monitoring	Levée du télétravail; préservation de la santé du personnel; interruption des chaînes de transmission	
Unisanté	Expertise scientifique et médicale	Fournir une expertise scientifique; soutenir l'OMC; former le personnel de la cellule de coordination	Propositions pour la mise en œuvre du dispositif; personnel qualifié au sein de la cellule de coordination	Pratique du dépistage en entreprises conforme aux règles de l'art	
Laboratoires d'analyses	Infrastructure préexistante	Fournir le matériel aux entreprises; analyser les prélèvements et transmettre les résultats	Matériel en suffisance; résultats des tests	Disponibilité rapide des résultats des tests de dépistage	
Médias, réseaux sociaux	Communiqués de presse; sites des faïtières et de l'État de Vaud	Relayer et amplifier l'information	Articles; émissions sur la thématique	Diffusion facilitée de l'information sur l'existence du dispositif	

1,1%. Les microentreprises (1 à 9 emplois) étaient sous-représentées: elles ne comptaient que pour 13% des entreprises participantes alors que 91% des entreprises vaudoises sont des microentreprises.

### Participation des employé-e-s au sein des entreprises et taux de positivité

Les données transmises au canton ne permettent pas de savoir, pour chaque semaine et chaque entreprise, combien d'employé-e-s étaient éligibles et combien ont adhéré à la mesure. Elles nous permettent en revanche de calculer un taux de positivité global. Seuls 47 tests de dépistage du SARS-CoV-2 ont été signalés comme positifs sur un total de 70105 tests réalisés, ce qui représente un taux de positivité global très faible (0,07%).

### Motivations, facilitateurs et freins à l'adoption du dépistage répété

L'impossibilité pour les entreprises participantes de recourir au télétravail a constitué une des raisons principales d'adhésion au programme, au même titre que le fait de limiter les risques de clusters. La mesure a globalement été perçue comme efficace pour favoriser la santé, le moral et la présence du personnel dans l'entreprise. La perception de l'efficacité

s'est accrue avec le recours aux tests rapides, qui permettaient de trancher en quelques minutes.

La disponibilité de la cellule de coordination du dépistage de l'OMC Vaud, le «starter kit» fourni par cette dernière (soit des kits de tests antigéniques rapides), le remboursement des tests par la Confédération et finalement le soutien des directions et des cadres sont les principaux facilitateurs identifiés.

Le démarrage de la vaccination plus ou moins au même moment, la multiplicité des offres et des prestataires pour les tests de dépistage ainsi que la charge de travail supplémentaire sont les principaux freins identifiés.

Du point de vue des entreprises non participantes consultées, les contraintes logistiques, les coûts de mise en œuvre, l'éloignement par rapport aux centres urbains et la complexité de la mise en place des tests groupés (avec le risque associé de devoir mettre en quarantaine un groupe significatif d'employé-e-s pendant 24 heures en attendant les résultats) sont d'autres freins plus spécifiques. Eu égard à la vaccination en cours, aux mesures de protection classiques et au dépistage des personnes symptomatiques, le rapport coût-bénéfice de la mise sur pied d'une filière de dépistage répété à large échelle chez les employé-e-s asymptomatiques a été jugé insuffisant.

## Mesures d'accompagnement au sein des entreprises

Parmi les mesures d'accompagnement citées, relevons la formation de membres du personnel des entreprises à la réalisation ou à la coordination des tests de dépistage, la libération de temps de travail dédié pour réaliser ces tâches ainsi que l'identification et la mise à disposition de locaux et de plages horaires dédiés. Dans un cas particulier, une application web spécifique a même été développée pour faciliter l'inscription des collaborateurs intéressés et la transmission des résultats aux autorités cantonales.

## Accueil réservé par le personnel à la démarche

L'accueil par le personnel des entreprises représentées a globalement été bon et l'accompagnement du processus par la cellule de coordination du dépistage de l'OMC Vaud a été considéré comme un gage de professionnalisme. Les taux de participation parmi le personnel sont globalement décrits comme élevés.

## Améliorations possibles pour favoriser la participation

Les pistes d'amélioration évoquées dans les focus groups portent en particulier sur la communication (auprès des entreprises et auprès du personnel), sur une facilitation accrue de mise en œuvre pour les petites entreprises et sur une meilleure coordination entre Confédération et cantons ainsi qu'entre cantons.

Les entreprises non participantes consultées soulignent, elles aussi, l'importance d'abaisser le seuil d'accès au programme en proposant, par exemple, une solution «clés en main» (par exemple, un bus itinérant). Elles suggèrent également de digitaliser, d'intégrer davantage les différents processus (inscription, commande et livraison des kits, transmission des résultats) et de rendre le dépistage plus attractif pour les employé-e-s (par exemple, en fournissant un certificat, ce qui n'était pas possible à l'époque pour les tests rapides).

## CONCLUSION

Les résultats de cette évaluation rapide suggèrent que la stratégie de dépistage répété en entreprise du canton de Vaud a davantage été pensée comme un outil pragmatique à disposition des entreprises intéressées, pour protéger les employé-e-s et limiter le risque de flambées, que comme un programme de contrôle épidémique à visée populationnelle. Cela se reflète dans le nombre limité d'objectifs mesurables et dans un ciblage non formalisé des entreprises les plus à risque de transmission sur leurs sites de travail.

### Conflit d'intérêts:

David Velez, un des auteurs, médecin à Unisanté, a également travaillé à la direction du centre cantonal de testing, traçage, isolement, quarantaine de l'État de Vaud entre juillet et septembre 2021. Clémence Cornuz a travaillé dans le département administratif de ce centre de 2020 à 2022.

L'évaluation présentée ici est donc considérée comme une évaluation interne.

Les autres auteurs n'ont déclaré aucun conflit d'intérêts en relation avec cet article.

## IMPLICATIONS PRATIQUES

- La fréquence du dépistage (a minima hebdomadaire) ainsi que le délai pour la transmission des résultats (idéalement avant le début de la journée de travail suivante) seraient les deux facteurs les plus importants pour l'efficacité du dispositif de dépistage des infections à SARS-CoV-2 en entreprise
- Un taux de participation du personnel d'au moins 50% semble également nécessaire pour réduire le pic et la durée d'une flambée épidémique de SARS-CoV-2
- Le recours aux tests rapides, qui permettent de trancher en quelques minutes, la formation des membres du personnel impliqués dans le dispositif de dépistage, la mise à disposition de kits et d'outils facilitant la gestion du dispositif et la transmission des résultats et la disponibilité d'une cellule cantonale dédiée sont autant de facteurs facilitant sa mise en œuvre

1 Larremore DB, Wilder B, Lester E, et al. Test sensitivity is secondary to frequency and turnaround time for COVID-19 screening. *Sci Adv.* 2021 Jan 1;7(1):eabd5393. DOI: 10.1126/sciadv.abd5393.

2 \*Chin ET, Huynh BQ, Chapman LAC, et al. Frequency of Routine Testing for

Coronavirus Disease 2019 (COVID-19) in High-risk Healthcare Environments to Reduce Outbreaks. *Clin Infect Dis.* 2021 Nov 2;73(9):e3127-e3129. DOI: 10.1093/cid/ciaa1383.

3 \*Paltiel AD, Zheng A, Walensky RP. Assessment of SARS-CoV-2 Screening Strategies to Permit the Safe Reopening

of College Campuses in the United States. *JAMA Netw Open.* 2020 Jul 1;3(7):e2016818. DOI: 10.1001/jamanetworkopen.2020.16818.

4 VanderWaal K, Black L, Hodge J, Bedada A, Dee S. Modeling transmission dynamics and effectiveness of worker screening programs for SARS-CoV-2 in

pork processing plants. *PLoS One.* 2021 Sep 2;16(9):e0249143. DOI: 10.1371/journal.pone.0249143.

\* à lire